

3 mins = 3 QCMs

QCM 1 : Concernant l'automédication,

- A) Ce sont des médicaments anciens dont les effets secondaires sont connus et acceptables
- B) L'automédication est à la responsabilité du patient seulement (sauf quand le pharmacien a conseillé le médicament)
- C) La publicité n'est toujours pas autorisée pour les médicaments hors liste
- D) Ce marché stagne malgré la motivation des prescripteurs, pharmaciens et patients
- E) Aucune de ces réponses n'est correcte

QCM 2 : Quels sont les défis à relever dans le futur pour l'industrie pharmaceutique ?

- A) La difficulté d'innovation
- B) La dégradation du marché de l'emploi
- C) L'émergence des génériques
- D) L'augmentation de la prévalence des pathologies chroniques
- E) Aucune de ces réponses n'est correcte

QCM 3 : A propos de la politique du médicament générique,

- A) C'est la copie d'un princeps après expiration du brevet
- B) Le générique est moins cher que le princeps car les industries qui le fabriquent ont des normes qualité plus basses ce qui permet de diminuer les coûts
- C) Si le patient refuse la substitution par le générique, il devra payer la différence entre TFR (tarif forfaitaire de responsabilité) et prix du princeps
- D) La politique du générique a permis à l'assurance maladie de faire d'importantes économies
- E) Aucune de ces réponses n'est correcte

Correction :

QCM1 : Réponses A, B

- C) Faux : pour les mds à prescription facultative (hors liste) la publicité est autorisée
- D) Faux : c'est l'inverse, le marché est en progression malgré les craintes des prescripteurs de perdre leur patients, les pharmaciens de perdre leur monopole et les patients de ne pas être remboursés

QCM2 : Réponses A, C

- B), D) Ces items sont des défis à relever pour l'assurance maladie, l'augmentation des pathologies chroniques est plutôt un avantage pour l'industrie, qui va pouvoir vendre plus de médicaments.

QCM3 : Réponses A, C, D

- B) Le générique est moins cher car l'industrie n'a plus à supporter les coûts de recherche et de développement
- C) Oui, il devra payer la différence entre prix du princeps et du générique de sa poche
- D) 1 milliard d'euros en 2007